

Les licences sportives annuelles au sortir des Jeux de Paris 2024

Le nombre de licences annuelles délivrées par 45 des principales fédérations sportives aurait augmenté d'environ 5 % à la rentrée 2024-2025, selon des estimations provisoires. Cette hausse modérée à la suite des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris apparaît cependant supérieure à celle observée lors des précédentes olympiades. Le badminton, le tennis de table ainsi que la majorité des fédérations titrées bénéficieraient d'un effet des Jeux notable, alors que les retombées seraient plus mesurées pour les autres. L'augmentation serait relativement plus rapide parmi les publics habituellement plus éloignés de la pratique sportive licenciée (femmes, adultes-séniors).

UNE HAUSSE DE 5 % DU NOMBRE DE LICENCES ANNUELLES

Selon des estimations provisoires réalisées en novembre 2024, le nombre de licences annuelles serait en hausse de 5 % par rapport à 2023 à la même période (voir encadré). Ces premières estimations, qui seront consolidées en juillet prochain, restent néanmoins supérieures à ce qui a pu être observé l'année suivant chacune des quatre précédentes olympiades d'Athènes 2004 à Rio 2016 (hors Tokyo 2021), le nombre total de licences annuelles en France ayant augmenté de +0,9 % à +3,3 % selon les éditions. Cette évolution globale masque par ailleurs des différences importantes : la moitié des fédérations interrogées enregistrerait une hausse de 7 % ou plus par rapport à l'année précédente, un quart une hausse d'au moins 11 %, alors que pour un autre quart la hausse serait beaucoup plus modérée, inférieure à 2 %.

Les fédérations sportives ayant le plus de licenciés, telles que celles de football, tennis, équitation, basket et rugby, sont traditionnellement peu sensibles à l'impact des Jeux, ces cinq fédérations connaissant des augmentations ne dépassant pas 5 % au sortir des JOP 2024. À l'inverse, certaines fédérations de plus petite taille comme les FF de badminton, tir à l'arc, ou d'escrime, traduisent habituellement la participation aux Jeux en prises de licences annuelles à la rentrée suivante, cette progression reflétant en partie l'arrivée de licenciés venant d'autres fédérations.

Ces premiers résultats sont cohérents avec des travaux récents (Lion *et al.*, 2023) concluant à un impact généralement faible des grands événements sportifs sur la pratique sportive du pays organisateur. De plus, les Jeux de Paris 2024 se sont déroulés dans le contexte d'un fort rebond post-covid de la pratique sportive, susceptible de limiter la marge de progression. Après une hausse de près de 8 % entre 2022 et 2023, le nombre de licences annuelles a en effet augmenté à nouveau

de 5,4 % en 2024 par rapport à 2023 ([projections provisoires](#), [Anne, 2024]). Une partie des demandes d'inscription en club a également pu ne pas aboutir faute de capacité d'accueil ou d'encadrement⁴.

LES FÉDÉRATIONS TITRÉES EN NETTE PROGRESSION

Comme attendu, les performances des athlètes lors des Jeux soutiennent les prises de licences annuelles. Ainsi, les fédérations dont les délégations ont remporté au moins une médaille d'or se distinguent par une progression

source

Pour mesurer les premières retombées des Jeux de Paris 2024 sur la pratique sportive en club, l'INJEP a conduit une enquête flash auprès des 34 fédérations de Paris 2024 et 18 autres fédérations représentatives. Les fédérations interrogées ont fourni en 2023 puis en 2024 le relevé du nombre de licences annuelles délivrées pour la saison en cours au sortir des vacances de la Toussaint (respectivement entre le mardi 7 et le mercredi 15 novembre 2023 et entre le mardi 5 et le mercredi 13 novembre 2024). Les résultats présentés portent sur 45 fédérations en rythme scolaire*, représentant 82 % des licences annuelles en 2023.

Ces relevés permettent de calculer des évolutions post-JOP par rapport à la même période l'année précédente. Ces évolutions à date ne doivent pas être interprétées comme des projections pour l'ensemble de la saison en cours. En effet, selon les fédérations, l'organisation de leurs activités, la vitesse de remontées des prises de licences par les clubs ou ligues, ou encore la qualité de leur système d'information, le chiffre transmis est un reflet plus ou moins fidèle du nombre de licences annuelles qui seront effectivement délivrées. Certains événements comme les élections fédérales de fin 2024 sont par ailleurs susceptibles d'influencer le timing d'enregistrement des licenciés.

* Les données des FF de handball et de boxe n'ont pu être validées, tandis que les données des fédérations en rythme année civile ne sont pas retenues dans cette étude (canoë-kayak, lutte, voile, golf, et surf). Les FF de cyclisme et de triathlon, pourtant en rythme année civile, sont incluses mais au titre de la saison suivante, les prises de licences étant possibles dès septembre.

1. À la mi-2024, avant les Jeux, 11 % des 15 ans et plus déclarent s'être vu refuser une inscription en club ou en association au cours des douze derniers mois pour eux-mêmes (Lombardo, Muller, 2024) ; la prochaine édition du Baromètre national des pratiques sportives piloté par l'INJEP permettra de déterminer si ce taux a augmenté à la rentrée 2024-2025. En effet, d'après une [étude d'OpinionWay \(2024\)](#), 65 % des structures interrogées (entre le 30 septembre et le 14 octobre 2024) dans les fédérations sportives ne pensaient pas avoir la capacité d'accueillir l'augmentation attendue du nombre de pratiquants.

tableau

Évolution des licences annuelles (entre novembre 2023 et novembre 2024) selon la participation et les résultats aux Jeux de Paris 2024

Fédérations	Nombre	Total licences annuelles délivrées (nov. 2023)	Gains (entre nov. 2023 et nov. 2024)	Évolution (entre nov. 2023 et nov. 2024)
Absence à Paris 2024	18	3 469 600	193 000	6 %
Participation sans médaille(s)	6	1 375 200	71 400	5 %
Médaille(s) mais pas de titre(s)	10	3 615 200	91 900	3 %
Titre(s) olympique(s)	11	1 713 300	131 100	8 %
Toutes fédérations	45	10 173 400	487 300	5 %
Fédérations présentes lors des Jeux de Paris 2024	27	6 703 800	294 300	4 %

Source : enquête Flash auprès des fédérations sportives 2023 et 2024, INJEP.

Champ : 45 fédérations sportives agréées en rythme année scolaire.

Lecture : les 11 fédérations titrées à Paris 2024 (retenues dans cette étude) ont délivré 1,844 million de licences annuelles en novembre 2024, soit 131 000 de plus qu'en novembre 2023, ce qui correspond à une augmentation de 8 %.

globale de 8 % (voir tableau). Pour certaines, les retombées sont fortes et supérieures à celles observées lors des précédentes olympiades² : la moitié des fédérations titrées connaîtraient des hausses supérieures à 13 %. À l'inverse, les retombées pour les autres fédérations (médaillées ou non) sont plus contrastées. Les fédérations non représentées aux JOP progresseraient en moyenne de 6 %, cette hausse étant en partie imputable à un rattrapage pour plusieurs fédérations qui n'avaient pas fini d'effacer l'impact de la crise sanitaire (par exemple la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire [FFEPGV]).

LES FF DE TENNIS DE TABLE, DE BADMINTON, ET HANDISPORT PARMIS LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES

Les FF de tennis de table (+23 %) et de badminton (+19 %) apparaissent comme les principales bénéficiaires des Jeux. Elles gagneraient un nombre de licenciés comparable à celui de fédérations de taille bien supérieure comme le football, le tennis, ou le judo. Ces fortes progressions pourraient être liées à la médiatisation des performances des frères Lebrun en tennis de table ainsi que des titres paralympiques de Lucas Mazur et Charles Noakes en para-badminton. La FF de badminton profite néanmoins habituellement d'un fort effet JOP même sans médaille olympique (+11 % d'évolution médiane post-JOP parmi les quatre olympiades entre Athènes 2004 et Rio 2016), ce qui n'est pas le cas pour le tennis de table (+0,2 %). La FF handisport (+21 %) bénéficierait aussi de retombées des jeux paralympiques, notamment chez les filles et les

2. Suite aux quatre olympiades entre 2004 et 2016, seules deux fédérations titrées ont bénéficié d'une hausse des licences annuelles de plus de 10 % l'année suivante : la FF d'escrime (2004 et 2016) et la FF de canoë-kayak (2012 et 2016).

3. Voir la note : « Piscines publiques : attention aux fermetures », *Sens du service public*, juillet 2023 [en ligne](#).

4. La FF d'escrime a présenté une hausse médiane de +8,6 % au sortir des JOP mais une baisse médiane de 6,0 % la saison suivante (sur la base des quatre olympiades entre Athènes 2004 et Rio 2016).

5. 18,1 licences annuelles féminines pour 100 habitantes en 2023 contre 30,7 licences annuelles masculines pour 100 habitants.

femmes, possiblement en lien avec la médiatisation des performances d'athlètes comme Aurélie Aubert.

Au contraire, malgré les quatre titres olympiques de Léon Marchand, la FF de natation verrait une quasi-stagnation des prises de licences annuelles, peut-être en raison de la saturation des piscines³, susceptible de limiter la capacité d'absorption des clubs.

D'autres fédérations de taille modeste bénéficieraient de retombées notables, comme la FF d'escrime (+19 %), la FF de tir à l'arc (+15 %), ou encore la FF de taekwondo (+13 %). L'enjeu pour ces fédérations sera de faire perdurer cet engouement, la FF d'escrime ayant en effet reperdu une grande partie de ses nouveaux licenciés l'année suivante lors des précédentes olympiades⁴. D'autres fédérations olympiques comme la FF de triathlon et dans une moindre mesure la FF de cyclisme (via le BMX) semblent également orientées à la hausse.

DES RETOMBÉES PLUS MARQUÉES POUR LES PUBLICS HABITUELLEMENT MOINS LICENCIÉS

Les licences annuelles féminines progresseraient plus vite (+6 %) que chez les garçons et les hommes (+4 %), à partir d'un nombre de licences rapporté à la population nettement plus faible chez les filles et les femmes⁵, offrant donc une plus grande marge de progression. Au-delà de l'effet Paris 2024, la dynamique des licences féminines est tirée par un effet de rattrapage post crise sanitaire dans les fédérations affinitaires, notamment à la FFEPGV chez les plus de 55 ans. Par ailleurs, la pratique sportive licenciée progresserait relativement plus vite chez les plus âgés, avec une hausse post-JOP de +7 % chez les 21-55 ans et +9 % chez les 56-99 ans, contre +2 % chez les moins de 14 ans et +3 % chez les 14-20 ans. Ce sont à nouveau des publics plus éloignés de la pratique sportive licenciés qui progressent le plus vite.

Parmi les jeunes de moins de 14 ans, la progression reste limitée chez les filles (+3 %) et les garçons (+2 %). L'augmentation chez les filles de moins de 14 ans est portée par la FF de gymnastique (+8 % par rapport à l'année précédente) avec 3 licences annuelles sur 10 gagnées dans les fédérations étudiées. Chez les garçons de moins de 14 ans, la hausse est particulièrement marquée à la FF de tennis de table (+35 % sur cette tranche d'âge) ce qui représente plus d'1 licence annuelle gagnée sur 3 dans les fédérations étudiées. L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) se distingue quant à elle parmi les 14-20 ans (+14 % sur cette tranche d'âge), ce qui représente près de 4 licences annuelles sur 10 gagnées dans les fédérations étudiées.

Clément Anne, chargé d'études statistiques, INJEP

POUR ALLER PLUS LOIN

- Données complémentaires en ligne sur le site de [l'INJEP](#).
- Anne C., 2024, « Les licences annuelles dans les fédérations sportives en 2023 », INJEP, Fiches Repères [en ligne](#).
- Lion A. Vuillemin A., Léon F., Delagardelle C., Hoyer van A., 2023, « Effect of the elite sport on physical activity practice in the general population: A systematic review », *Journal of Physical Activity and Health*, n° 1, vol. 20, p. 77-93.
- Lombardo P. Muller J., 2024, « Les pratiques sportives en France en 2024 avant les Jeux de Paris », INJEP, Fiches Repères [en ligne](#).